Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Affiché le

ID: 035-213503345-20220124-D012022-DE

DELIBERATION

DU

CONSEIL MUNICIPAL DE THORIGNE FOUILLARD

SEANCE DU 24 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt-quatre janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, VILLARET Caroline

Date de convocation :

Mardi 18 janvier 2022

Affichage:

Du jeudi 27 janvier au samedi 26 mars 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 29 Présents: Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BONNAFOUS Catherine, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, NOULLEZ Sébastien, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SIMON

Procurations de vote et mandataires: M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, M. STRULLU Gérard ayant donné pouvoir à M.LEFEUVRE Gaël, Mme TORTELLIER Laëtitia ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie

Absent excusé: M.VAN CAUWELAERT Damien

Absente: Mme VALLEE Priscilla

M. Vincent POINTIER est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 18 janvier 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

1-2022 - Administration générale : Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2021

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021 pour approbation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (27/27 voix), les membres du Conseil municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Gaël LÆFEUVRE